

Allonnes

Le journal n°5
Hiver 2025-2026



allonnes-49.fr



Allonnes
en Anjou

ÉDITO DU MAIRE	03	SÉNIOR	25
LA COMMUNE	04	Repas des aînés sur le thème du printemps Colis des aînés	
L'aménagement du centre-bourg France services Recensement de la population Archéologie : dans les coulisses des fouilles d'Allonnes		SOCIAL	26
TRAVAUX	10	Accueil des nouveaux arrivants Simplifiez-vous la vie avec l'ADMR	
Des aménagements pour plus de sécurité autour de la salle des sports Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement rue A.Quénard Elargissement de la zone 30 dans les quartiers résidentiels Travaux de la Mégretterie		COMMUNICATION	27
URBANISME	12	Découvrez tout ce qui se passe à Allonnes grâce aux outils de communication de la commune	
Urbanisme et travaux : ce que vous devez savoir avant de vous lancer		SAUMUR VAL DE LOIRE	28
HABITAT	14	Les solutions de mobilité et les aides financières avec OGALO Tri des déchets : papiers et emballages désormais réunis dans le bac jaune Kyrielle : application sur téléphone	
Rénovez votre logement : OPAH-RU et Rénov'Plus		VIE PRATIQUE	30
ENVIRONNEMENT	15	Inscription sur les listes électorales La carte Européenne d'Assurance Maladie Nouveaux commerçants, artisans, entreprises Parole à l'opposition	
Un nouveau GDON à Allonnes		AGENDA 2026	32
LE NUMÉRIQUE	16	Retrouvez toutes les dates des manifestations 2026	
Fibre optique		RETROSPECTIVE	34
ASSOCIATIONS	20	Escape game "Eau secours" Forum des associations 2025 Allonnes s'amuse	
Zoom sur Allonnes Bouquine : une nouvelle page s'ouvre		CALENDRIER KYRIELLE	35
ENFANCE JEUNESSE	22		
Une responsable "coordinatrice, animatrice de Relais", c'est quoi ? Un automne gourmand et engagé au restaurant scolaire Le "Prix Mercredi en Livre" à l'Accueil de Loisirs Découvrez l'équipe du Multi-Accueil "Graines d'éveil"			

Journal municipal d'informations réalisé par la commune d'Allonnes
135 rue Albert Pottier - BP 23 - 49650 ALLONNES
Tel : 02.41.52.00.30 — mairie@allonnes-49.fr - www.allonnes-49.fr
MAGAZINE GRATUIT - Distribution toutes boîtes - Tirage à 1500 exemplaires

Directeur de la publication : Jérôme HARRAULT

Rédaction : Commission communication commune d'Allonnes, Philippe BERTHELOT, Bernard MERCIER, Françoise LAMY, Sacha MERLIN, Vincent LÉPY et Adeline LEMONNIER

Création et mise en page : Adeline LEMONNIER, agent en charge de la communication

Photos et illustrations :

Page de couverture ; Christophe Le Louarn

Mairie d'Allonnes, Adeline LEMONNIER, Courrier de l'Ouest, Relais petite Enfance, Accueil de Loisirs, Multi-accueil, Anthony Cesbron CTM, Maryvonne Neau, FDGDON, Allonnes Bouquine, Ogalo, ALTER, Anjou Numérique, Anjou Fibre, Kyrielle, INRAP, Laboratoire Arc'Antique de Nantes, ADMR du Pays Allonnais, PNR Loire Anjou Touraine, Agence 7 Lieux, ECR environnement, Héloïse Renoult.

Impression : Loire Impression

Une année 2025 placée sous le signe du dynamisme et de la convivialité

Chères Allonnaises, Chers Allonnais,



L'année 2025 s'achève dans une atmosphère de vitalité et de partage. De nombreuses manifestations ont animé notre commune : rendez-vous festifs, culturels, sportifs ou commémoratifs, qui ont renforcé le lien entre les habitants et illustré le dynamisme d'Allonnes.

Ce dynamisme, nous le devons largement à nos 52 associations, dont je souhaite saluer l'engagement et l'énergie des bénévoles, responsables et adhérents, qui contribuent tout au long de l'année à faire vivre notre commune. À chacune et chacun d'entre eux, j'adresse un merci sincère au nom de la municipalité et des Allonnais.

L'année 2025 a également vu l'achèvement de plusieurs projets engagés de longue date, notamment la réfection de la voirie et des trottoirs du quartier de la Mégretterie, ainsi que l'ouverture de la nouvelle bibliothèque, désormais accessible à tous. Ces réalisations répondent aux besoins exprimés lors des phases de concertation menées avec les habitants.

D'autres projets poursuivent leur évolution. L'aménagement du centre-bourg et la construction de l'îlot Pottier devraient entrer en phase opérationnelle en 2026, à l'issue de plusieurs années d'études et de concertation.

Par ailleurs, l'équipe municipale travaille activement à la préparation budgétaire 2026. Cet exercice, exigeant et parfois semé d'interrogations, nous conduit à nous interroger collectivement et à anticiper les besoins futurs afin de garantir la continuité et la qualité des services rendus à la population.

L'esprit d'entraide, le sens du collectif et la convivialité qui caractérisent Allonnes demeurent nos atouts les plus précieux pour aborder sereinement l'année à venir. Alors que s'ouvre une nouvelle année, je forme le vœu que cette belle dynamique se poursuive et que nous continuions, ensemble, à faire d'Allonnes une commune où il fait bon vivre.

Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, une très belle année 2026, placée sous le signe de la santé, de la réussite et du bonheur partagé.

Jérôme Harrault
Maire d'Allonnes

**La municipalité invite l'ensemble
de la population à la
cérémonie des vœux du Maire,
le vendredi 16 janvier 2026 à 19h00,
salle Galaxie au PAMA**



La commune

L'aménagement du centre-bourg

Au cours de l'année 2026, le centre-bourg de notre commune va commencer à se redessiner.



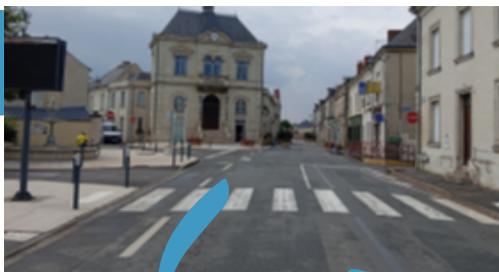
Ce projet d'aménagement, mûrement réfléchi et présenté en réunion publique le 28 août 2025, a pour ambition de rendre notre cœur de bourg plus accueillant et sécurisé.

Le périmètre concerné s'étend de l'impasse Saint-Fiacre à la place du Mail, en incluant la place de l'Église, le parking et les abords du PAMA (tranche optionnelle qui sera réalisée dans un second temps).



Un projet en plusieurs séquences, avec un élément central : la zone de rencontre

Structuré en différentes séquences, répondant chacune à des usages et objectifs spécifiques, le projet repose sur une pièce maîtresse : la création d'une zone de rencontre. Dans cet espace limité à 20 km/h, la cohabitation harmonieuse s'appuie sur la bienveillance entre usagers et le respect du code de la route, avec une priorité donnée aux piétons et aux cyclistes. L'objectif est clair : offrir un espace plus fluide, plus sûr et plus apaisé pour tous ; piétons, cyclistes et automobilistes.



Les places de stationnement en pavés végétalisés permettront de préserver la perméabilité des sols.



Des arbres, massifs fleuris et plantations en pied de mur viendront agrémenter l'espace public.



Les abords de l'Église et de la Mairie seront entièrement repensés, pour offrir un cadre de vie plus verdoyant et harmonieux.



Les revêtements des sols seront variés (enrobés noirs, grenailés ou beiges, dallage, béton désactivé), afin de s'adapter aux différents usages et types de circulation. Enfin, un mobilier urbain moderne (bancs, corbeilles, tables, appui-vélos) viendra compléter l'ensemble, pour rendre le centre-bourg plus convivial.

Dans un second temps, les abords et le parking du PAMA seront entièrement réaménagés

- Création d'une liaison piétonne sécurisée ;
- Aménagement d'une aire ludique pour les enfants ;
- Installation d'appui-vélos ;
- Agencement d'une cinquantaine de places de stationnement.



Projection



Calendrier

Début 2026
Consultation des entreprises

1^{er} trimestre 2026
Choix des entreprises

3^{eme} trimestre 2026
Début des travaux



Tous les visuels représentent une projection du projet et sont fournis à titre indicatif; la réalisation finale pourra différer.

Ateliers de solutions fondées sur la nature, avec le Parc naturel régional Loire Anjou Touraine

Le 2 juin 2025, la commune a organisé avec le Parc naturel régional Loire Anjou Touraine un atelier ludique autour de la végétalisation et de la renaturation.

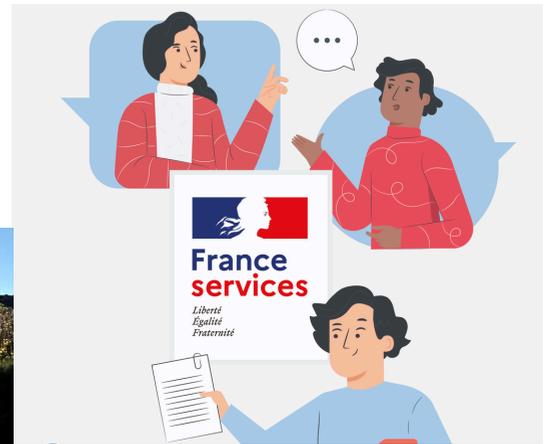


Animé par le PNR, qui s'est appuyé sur son outil de maquette permettant aux participants de manipuler en temps réel les bâtiments, le mobilier, les végétaux, etc., l'atelier **a permis de mieux appréhender l'ensemble des enjeux auxquels les aménageurs sont confrontés dans les projets urbains.**

Cette expérience a également introduit les apports de la végétalisation et des solutions fondées sur la nature, qui imposent parfois des compromis pour la cohérence du projet global.



France services



📍 31, rue Jean Gallart
 ☎️ 02 52 60 09 65
 @ france.services@allonnes-49.fr

France services est un dispositif déployé par l'État pour offrir un accès simplifié aux services publics. Elle regroupe, en un seul lieu, plusieurs organismes afin d'aider les citoyens dans leurs démarches administratives. Cette structure est financée par la commune d'Allonnes, avec l'appui de communes du Pays allonnais.

Consultez la page du site internet de la commune d'Allonnes pour plus d'informations :
 Accueil < La commune < Vie pratique < France services < Permanences

La France services d'Allonnes propose des permanences de plusieurs organismes sur rendez-vous.

Accompagnement administratif

France services permet d'aider à réaliser des démarches administratives en lien avec des services comme la CAF, la CPAM, France Travail, la CARSAT (retraites), ou encore les services fiscaux.

Accès aux droits

Que ce soit pour des questions de santé, d'emploi, de retraite ou de prestations sociales, France services aide les habitants à accéder à leurs droits sociaux et à les comprendre.

Services numériques

Dans un contexte de dématérialisation des démarches, France services propose également un accompagnement numérique. Les citoyens peuvent bénéficier d'une assistance pour naviguer sur les sites internet des services publics, effectuer des démarches en ligne, ou être guidés sur l'utilisation des outils numériques.

Accompagnement collectif

Animation d'ateliers sur la santé, la mémoire, le numérique, l'étape de la retraite.

Aide personnalisée

Les conseillères France services sont formées pour répondre à certains besoins spécifiques des usagers. Elles offrent un accompagnement personnalisé pour les formalités liées à l'emploi, la santé, la retraite, l'insertion...

Point d'information

France services est également un lieu d'informations plus générales où les habitants peuvent poser des questions sur les démarches à entreprendre, demander des documents ou être orientés vers d'autres services.

Carte nationale d'identité et passeport

La France services d'Allonnes est équipée du dispositif pour l'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport biométrique.



La prise de rendez-vous se fait uniquement au guichet de la France services ou via le site Internet de la commune.
 (Pas de rendez-vous pris au téléphone)



La commune

Recensement de la population : c'est utile, c'est simple, c'est sûr.



Du 15 janvier au 14 février 2026, l'Insee réalisera le recensement à Allonnes. Nous comptons sur votre coopération : répondre au recensement aide la commune à mieux préparer l'avenir.

C'est utile

Cette démarche civique est essentielle pour notre commune : elle **permet de connaître sa population et ses caractéristiques** :

- Au niveau local, le recensement de la population sert par exemple à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.).
- Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes.
- Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de **définir les politiques publiques nationales**.



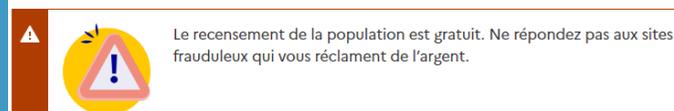
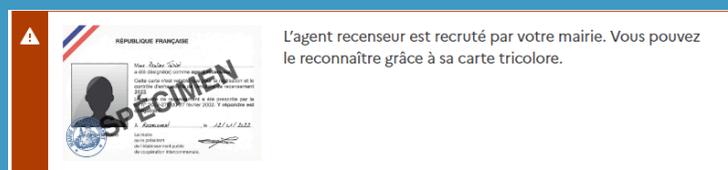
C'est simple

Comment se déroule le recensement ?

Pour cette campagne, des agents recenseurs passeront au domicile de chaque habitant, munis d'une carte officielle. Ils vous remettront une notice d'information contenant vos identifiants de connexion.

La réponse en ligne est la méthode privilégiée.

Votre participation est une étape clé pour la commune. Merci d'accueillir les agents recenseurs et de prendre quelques minutes pour répondre.



C'est sûr

Seul l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) peut effectuer le recensement de la population. Il est chargé par la loi de le réaliser en partenariat avec les communes.

- ➔ L'Insee organise et contrôle le recensement.
- ➔ La commune prépare et réalise la collecte sur le terrain.

Le recensement se déroule selon des **procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil)**. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon **anonyme**. Les données recueillies ne peuvent donc donner lieu à **aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles**.

Comment répondre au recensement ?



➔ <https://questionnaire.le-recensement-et-moi.fr>

En ligne

Grâce aux codes d'accès remis par votre agent recenseur, vous pourrez remplir le questionnaire directement sur le site de l'Insee. Bonne nouvelle : vous pouvez aussi répondre depuis votre smartphone !

Version papier

Si vous préférez le papier ou si vous n'êtes pas équipé, demandez simplement un formulaire à votre agent recenseur lors de sa visite.

Besoin de matériel pour répondre en ligne ?

La France services met des ordinateurs à votre disposition tous les mercredis matin, de 9h00 à 12h00 pendant toute la période du recensement.

Plus d'informations : [www https://le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)

La commune

Archéologie : dans les coulisses des fouilles d'Allonnes



Une conférence captivante au PAMA

Le 9 octobre, le PAMA accueillait une conférence passionnante consacrée aux fouilles archéologiques menées à Allonnes en 2019. Trois experts de l'Inrap ont partagé avec un public nombreux les secrets de ce travail patient et fascinant, entre science et passion.

Un public nombreux, venu de la commune et d'ailleurs, s'est déplacé pour écouter les interventions d'Elven Le Goff, responsable de recherches archéologiques à l'Inrap, Nathalie Moron, gestionnaire des collections à l'Inrap, et Stéphane Lemoine, restaurateur-conservateur au Laboratoire Arc'Antique. La rencontre s'est tenue en présence de M. Denis Fillon, directeur adjoint scientifique et technique à l'Inrap.



Les trois intervenants ont levé le voile sur les différentes étapes du travail archéologique :

Comment détermine-t-on l'existence d'un site ?

Comment se déroulent les fouilles ?

Que devient le mobilier découvert dans le sol ?

Comment naît une fouille archéologique ?

Avant d'engager une fouille, les archéologues s'appuient sur des études préalables du terrain, des images aériennes, des analyses géophysiques ou encore des traces anciennes relevées dans les archives. Ces indices permettent d'identifier la présence d'occupations humaines enfouies depuis des siècles.

Les fouilles d'Allonnes : un travail minutieux



Une fois le diagnostic confirmé, les fouilles peuvent débuter. Celles d'Allonnes ont été réalisées en 2019, lors de l'aménagement du lotissement des Lisières.

Elles ont nécessité un travail minutieux pour dégager progressivement les vestiges et prélever chaque objet avec précaution. Ces découvertes ont ensuite été acheminées vers le Laboratoire Arc'Antique de Nantes, où elles ont été nettoyées, traitées et étudiées afin d'en tirer le maximum d'informations scientifiques.



Des vestiges révélateurs d'une cité antique

Ces témoins du passé racontent l'histoire d'une agglomération d'environ 20 hectares, développée autour d'un sanctuaire, un vaste site religieux, et occupée du IV^e siècle avant J.-C. au IV^e siècle après J.-C. par le peuple gaulois des Andécaves.

Objets, symboles et découvertes remarquables

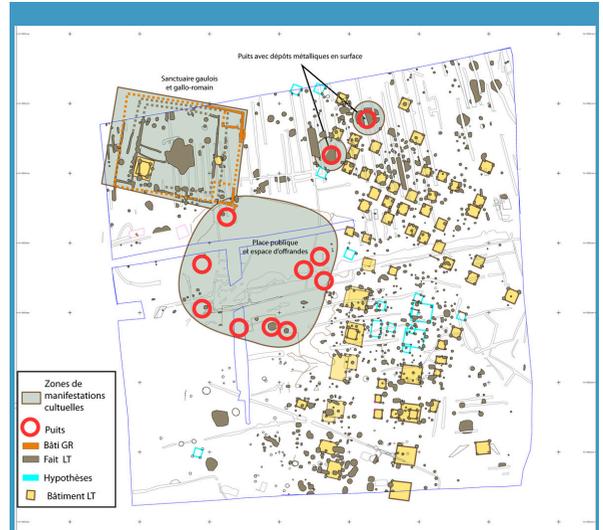
Les explications des intervenants se sont appuyées sur différents objets retrouvés dans le sanctuaire d'Allonnes : des poteaux permettant de reconstituer l'architecture des bâtiments, des armes (épées, lances...), des bijoux tels que des fibules, ou encore de la céramique et des poteries...

5 m³ de mobilier pour retracer la vie d'autrefois

Au total, près de 5 m³ de mobilier archéologique ont été mis au jour, constituant une source précieuse pour mieux comprendre la vie quotidienne, les pratiques religieuses et l'organisation de cette cité antique.

Le métier d'archéologue : entre science et passion

Le public, captivé par la clarté et la passion des intervenants, a pu découvrir les multiples facettes du métier d'archéologue : du terrain au laboratoire, en passant par la conservation des objets.



Chaque objet est une pièce du puzzle qui permet de comprendre comment vivaient les habitants de cette cité oubliée.



La transmission aux jeunes générations

Dans le prolongement de ces découvertes, l'Inrap poursuit son travail de valorisation tout au long de l'année, en collaborant avec les deux écoles de la commune. Plusieurs animations pédagogiques sont proposées aux élèves afin de leur faire découvrir le métier d'archéologue et de les sensibiliser à la richesse du patrimoine local.



Prochaine étape :

Rendez-vous les 12,13 et 14 juin 2026 pour une nouvelle **conférence** consacrée à l'histoire de la commune depuis 2 400 ans, accompagnée d'une **exposition** d'une partie des objets mis au jour.

Archéologie à Allonnes – Les données clés

-  Année des fouilles : 2019
-  Lieu : Lotissement Les Lisières
-  Volume de mobilier découvert : environ 5 m³
-  Surface de l'agglomération antique : environ 20 hectares
-  Période étudiée : du IV^e s. avant J.-C. au IV^e s. après J.-C.
-  Peuple gaulois occupant le site : les Andécaves

Plus d'informations :



<https://www.inrap.fr/decouverte-d-une-agglomeration-et-d-un-important-sanctuaire-gaulois-allonnes-14850>

Travaux

Des aménagements pour plus de sécurité autour de la salle des sports

Au mois d'octobre, des **travaux de marquage au sol** ont été réalisés sur le parking de la salle des sports afin d'**améliorer la sécurité des usagers** ; piétons, cyclistes et automobilistes.

Ces aménagements, validés par la commission voirie, ont été effectués par l'entreprise ABService et répondent aux demandes exprimées par les associations et les utilisateurs du site.

Les principales améliorations apportées sont les suivantes :

- ◆ la **création d'un STOP** à la sortie du parking pour renforcer la sécurité routière,
- ◆ le **rétrécissement de l'accès**, permettant de réduire la vitesse des véhicules,
- ◆ la **sécurisation du passage piéton**, pour faciliter les traversées en toute sérénité,
- ◆ l'installation de **trois places "arrêt minute"**, destinées aux déposes rapides, notamment lors des entraînements et activités sportives,
- ◆ la mise en place d'une **zone de stationnement pour vélos**, avec trois supports type "épingles" (2 devant la salle des sports et 1 devant la salle de musculation),
- ◆ la création d'un **sens unique au niveau des places "arrêt minute"** pour sécuriser les manœuvres,
- ◆ et enfin, le **marquage de zones interdites au stationnement**, afin de fluidifier la circulation et de dégager les zones piétonnes.



Ces aménagements contribuent à rendre le site plus sûr et plus fonctionnel pour tous, tout en favorisant les modes de déplacement doux.



Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement rue Armand Quénard



Dans le cadre de l'entretien et de la modernisation des infrastructures, Saumur Val de Loire entreprend actuellement des travaux de **remplacement des réseaux d'eau potable et d'assainissement vétustes**, entre les rues Albert Pottier et Lavoisier.

Ces travaux financés par Saumur Val de Loire, s'inscrivent dans une **démarche durable d'entretien et de modernisation des réseaux publics**, au service des habitants d'Allonnes et visent à :

- ◆ **améliorer** la qualité du service rendu aux usagers,
- ◆ **réduire** les fuites sur le réseau,
- ◆ **renforcer** la fiabilité des installations d'assainissement.

🔧 Consistance des travaux

Eau potable :

- ◆ 560 mètres linéaires de réseau renouvelés et 33 branchements remplacés

Assainissement :

- ◆ 390 mètres linéaires de réseau renouvelés et 27 branchements concernés

💰 Financement de l'opération

Montant total de l'opération : 370 000 € HT répartis comme suit :

Eau potable : 220 000 € HT

Assainissement : 150 000 € HT

📅 Planning prévisionnel

Début des travaux : Lundi 24/11/2025

Durée estimée : 4 à 6 mois



Circulation et stationnement :

La circulation sera perturbée pendant la durée des travaux, des déviations seront mises en place afin d'assurer la sécurité des usagers et la continuité du trafic.

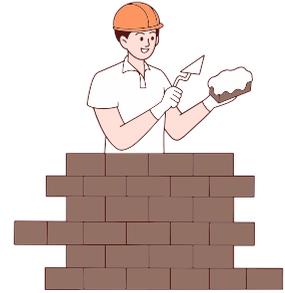


Urbanisme

Urbanisme et travaux : ce que vous devez savoir avant de vous lancer

Avant d'entreprendre des travaux, sur votre propriété, il est essentiel de respecter les règles d'urbanisme en vigueur sur le territoire communal.

Chaque projet – construction, rénovation, modification d'une clôture, aménagement d'un bâtiment, etc. – doit faire l'objet d'une demande préalable auprès de la mairie (déclaration préalable, permis de construire, etc.).



Ces règles ne sont pas là pour compliquer vos projets, mais pour assurer une cohérence architecturale, pour protéger le paysage et le patrimoine local, et pour garantir la sécurité de tous.

En déposant une demande :

1. Vous vous assurez que votre projet respecte les règles en vigueur.
2. Vous valorisez votre bien, notamment en cas de revente.
3. Vous évitez tout risque juridique ou financier.



Avant de commencer, informez-vous sur <https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/N319> ou prenez contact avec la mairie pour être conseillé.

Travaux non déclarés ou non conformes : les risques

Nous avons constaté plusieurs cas de :

Travaux réalisés sans autorisation.

Travaux non conformes à l'autorisation accordée.

Régularisations demandées seulement au moment de la vente (parfois impossibles !).



⚠ Risques encourus en cas de non-respect :

Poursuites pénales possibles.

Amende entre 1 200 € et 6 000 € par m² construit ou modifié illégalement.

Délai de constat d'infraction jusqu'à 10 ans.

Peine d'emprisonnement en cas de récidive.

Amende multipliée par 5 pour les personnes morales.

**Dossier incomplet****= Délais rallongés, dépenses inutiles**

Trop de dossiers déposés sont incomplets, ce qui :

- Allonge les délais d'instruction.
- Peut mener à des refus ou à la nécessité de recommencer.
- Représente un **coût pour la collectivité**, même quand le projet ne voit pas le jour.

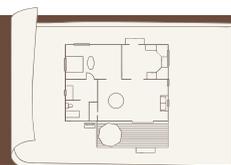
Un bon dossier, c'est un dossier complet !

Prenez le temps de bien le préparer en prenant connaissance de la notice explicative sur :

☛ <https://www.formulaires.service-public.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=51434&cerfaFormulaire=16297>.

Vous pouvez aussi demander conseil à un professionnel.

**Une photographie ne remplace pas un plan.
Un plan doit être à l'échelle
(ex. : 1 cm = 1 m) et tracé proprement.**



Vous accueillez du public ? Vos travaux sont encadrés !

Les établissements recevant du public (ERP) doivent répondre à des exigences précises lors de la réalisation de travaux.

Ces règles concernent notamment :

- La sécurité incendie,
- L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

**Respecter ces règles, c'est :**

- Protéger vos clients et usagers,
- Éviter des sanctions,
- Maintenir votre activité en toute légalité.



En cas de manquement, vous risquez :

- Fermeture administrative.
- Amende jusqu'à 3 750 €.
- Amende jusqu'à 45 000 € (ou 225 000 € pour une personne morale) en cas de non accessibilité.
- Refus d'indemnisation par les assurances en cas de sinistre. ❌

**Bon à savoir**

Anticiper ces règles dès la conception de vos travaux, c'est garantir la sécurité et la conformité de votre établissement.

En résumé

- Avant tous travaux, renseignez-vous en mairie ou sur internet.
- Ne commencez jamais sans autorisation écrite.
- Ne modifiez pas un projet autorisé sans déposer une nouvelle demande.
- Faites-vous accompagner si besoin (architecte, dessinateur, etc.).
- Respectez les règles, pour vous protéger.

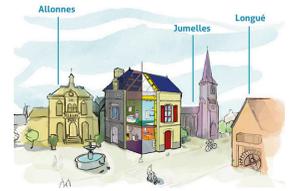


Habitat

RÉNOVEZ votre logement

OPAH-RU | 2021-2026

Opération Programmée d'Amélioration
de l'Habitat et de Renouvellement Urbain



Le dispositif d'aide OPAH-RU, pour rénover votre logement prend fin en juillet 2026.

Il concerne 259 logements. Depuis son lancement, 215 habitants ont déjà pris contact pour se renseigner, dont plus de la moitié réside dans le périmètre concerné en cœur de bourg.

Ce dispositif permet aux propriétaires, qu'ils vivent dans leur logement ou qu'ils le louent, de **bénéficier d'aides financières**. Les travaux peuvent concerner ; la rénovation globale, l'amélioration thermique, l'adaptation au handicap et/ou au vieillissement, et la rénovation de façades.

! Réhabilitation ! Energie ! Adaptation ! Façades



alter
anjou loire territoire

Le dispositif est actif jusqu'en juillet 2026

N'attendez plus pour améliorer votre logement, contactez les équipes d'Alter au 02.41.40.07.07 qui vous accompagneront gratuitement dans vos démarches.



51 visites ont été réalisées et seulement 8 dossiers ont été déposés.



Pour les projets aboutis sur la commune : le taux moyen de subvention est de 68 % (soit un reste à charge d'environ 13 000 € pour des travaux dont le montant moyen est de 33 000 €).

Au total, 268 638 € de travaux ont été réalisés dans le cadre du dispositif, dont la moitié par des entreprises locales.



Les rénovations ont permis un gain énergétique moyen de 54 %, améliorant ainsi le confort de vie tout en réduisant les dépenses en énergie.

Rénov'Plus, les rendez-vous de l'habitat

Rénov'plus permet de regrouper différents partenaires et acteurs pour informer les habitants et expliquer aux propriétaires (bailleurs et occupants), les aides auxquelles ils peuvent prétendre et ainsi leur partager des conseils techniques en faveur de la rénovation performante de l'habitat.



Dans le cadre de la manifestation "Rénov'Plus", une soirée d'information a été organisée à Allonnes le 25 septembre par l'agglomération, en collaboration avec ALTER, l'organisme chargé d'accompagner les habitants dans le cadre du dispositif OPAH-RU.

Cette rencontre était consacrée à la rénovation des bâtiments anciens et à l'utilisation de matériaux biosourcés (d'origine naturelle tels que le bois, la paille ou le chanvre).

La soirée a débuté par le témoignage de Mme Verroest, une habitante ayant rénové son logement grâce aux aides de l'OPAH-RU. Elle a partagé son expérience et expliqué comment ALTER l'a accompagnée dans la constitution de ses dossiers, ce qui lui a permis de mener à bien son projet d'achat et de rénovation.



Une douzaine de personnes a assisté à l'événement.

Ensuite, M. Maury, de l'association ECOBAT, et M. Charbonnier, chargé de mission au Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, ont présenté les matériaux biosourcés, en détaillant leurs avantages et leur intérêt pour la rénovation du bâti ancien.

Environnement



Un nouveau GDON à Allonnes

Un GDON est un groupement communal à fonctionnement associatif composé exclusivement de bénévoles. Il a pour mission la prévention, la surveillance et la lutte contre les espèces animales comme végétales qui impactent l'environnement ou la santé humaine.



Une réunion organisée le 16 septembre par le Maire, a relancé la dynamique autour du GDON (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles). Un nouveau bureau a été élu, présidé par M. Beaujeon Mickael, agriculteur de la commune.

1 Un GDON en quoi ça consiste ?



Observer la nature, signaler des espèces inconnues ou des phénomènes inhabituels (végétaux mourants, apparitions de comportements ou phénomènes sur des animaux ou végétaux).
L'objet du GDON est d'avoir un rôle d'observateur et de lanceur d'alerte sur les phénomènes inhabituels naturels.

Qui peut participer ?

Tous les habitants de la commune.

2 Le GDON ce n'est que de l'observation ?

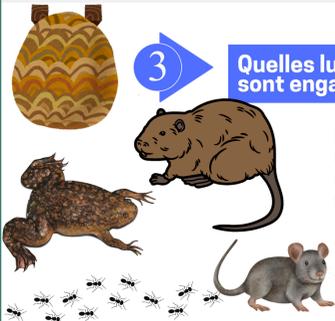


Non. C'est aussi de la prévention et de l'intervention. Les GDON mettent en place des luttes collectives contre les ragondins, frelons asiatiques, chenilles processionnaires du pin, fourmis invasives, etc... Piégeurs comme amoureux de la nature, tout le monde est convié à participer aux luttes collectives. **C'est un devoir d'éco-citoyen.**

Qui peut participer aux luttes collectives ? et Comment y participer ?

Tous les habitants peuvent y participer, pas de nécessité d'être chasseur ou piégeur. Tout le monde peut contribuer à sa hauteur.

3 Quelles luttes collectives sont engagées ?



Frelons à pattes jaunes (piégeage et destruction des nids), lutte contre les ragondins, rats musqués, fourmis invasives, pigeons de ville, Ambroisie à feuilles d'armoise, jussies, Xénope lisse.

Bonnes pratiques :

Pour plus d'informations contactez le secrétariat du GDON d'Allonnes à gdonallonnes49@gmail.com

4 Un rôle de lanceur d'alerte



De nombreuses espèces exotiques arrivent en France tous les ans. Beaucoup disparaissent naturellement, mais certaines s'acclimatent et peuvent devenir un véritable fléau pour l'environnement.

En Maine-et-Loire, la surveillance est de mise sur les espèces suivantes : le Raton laveur, la Fourmi électrique, Xylella fastidiosa, le Charançon rouge du palmier.

4 000 bénévoles sont adhérents à un GDON en Maine-et-Loire. C'est grâce à ce vaste réseau que la surveillance des espèces émergentes s'opère. L'observation de votre jardin c'est déjà une action du GDON, alors intégrer notre réseau départemental pour resté informé.

5 La fourniture de produits à prix adhérent



Si vous adhérez à votre GDON communal, via la fédération il vous est possible d'obtenir à prix très intéressants:

- De nombreux moyens de lutte contre la processionnaire du pin
- Diagnostics, prestations à prix adhérent
- Autres produits de lutte efficaces et à prix adhérent
- Prêt gratuit de matériel

6 Comment devenir adhérent ? Comment m'impliquer à mon échelle

L'adhésion est gratuite.

Pour devenir adhérent au GDON d'Allonnes envoyez un mail au secrétariat du GDON ci-dessous en indiquant votre NOM, Prénom, Adresse. Une carte de membre actif vous sera délivrée. Vous pourrez ainsi participer aux actions collectives de votre commune.



GDON d'Allonnes
gdonallonnes49@gmail.com
Président de l'association :
BEAUJEON Mickaël

FDGDON de Maine-et-Loire
02.41.37.12.48
contact@fdgdon49.fr
www.fdgdon49.fr

Frelons à pattes jaunes (nouveau terme pour désigner le frelon asiatique) rats et souris, ragondins, corneilles noires et corbeaux freux, mais aussi Datura stramoine, jussie, Ambroisie ; toutes les espèces sont suivies par les GDON en Maine-et-Loire.

Il est urgent d'agir contre les espèces envahissantes, comme le datura, qui compliquent le travail des agriculteurs. Antonin Grimault Frémy, coordinateur de la FDGDON de Maine-et-Loire, souligne que le réseau départemental compte 180 GDON et 4 000 bénévoles couvrant 90 % du territoire, assurant une veille sur les espèces invasives. La collectivité se félicite de cette nouvelle organisation bénévole, qui renforcera l'information, l'action collective et la protection de l'environnement, et invite les communes voisines à créer leurs propres GDON.

Numérique

Fibre optique



Point de situation

À ce jour, 98 % des habitations sont raccordables à la fibre optique. Une partie de ces logements est déjà connectée. Les 2 % restants correspondent principalement à :

- des nouvelles constructions,
- ou des zones encore en travaux.

Si votre logement n'est pas encore déployé et que vous souhaitez bénéficier de la fibre, deux vérifications sont à effectuer :

- Votre adresse est-elle bien répertoriée ?
- Le raccordement fibre est-il prévu dans votre secteur ?

(Où se situe votre armoire ou votre boîtier de raccordement ?)

Pour ces vérifications, vous pouvez consulter le site de l'ARCEP, qui permet de connaître votre éligibilité à la fibre optique. <https://www.arcep.fr/>

Par exemple, vous pouvez rechercher l'adresse de la mairie pour visualiser la couverture du secteur.



Un problème de raccordement ?

Votre habitation apparaît bien sur la carte, mais votre opérateur ne parvient pas à localiser le boîtier de raccordement ou celui-ci n'est pas positionné au bon endroit ?

Dans ce cas, il est recommandé de contacter le support d'Anjou Numérique, qui pourra accompagner votre opérateur dans la résolution du problème.

0 801 870 009

Service & appel gratuits

contact@anjou-numerique.fr

Pour aller plus loin

Vous pouvez également retrouver l'identifiant de votre boîtier de raccordement sur le site

<https://www.anjou-fibre.info>

La couleur de la pastille indique son état :

- Vert : boîtier opérationnel
- Orange : boîtier encore en cours de déploiement

En cliquant sur la pastille, vous accédez aux informations détaillées :

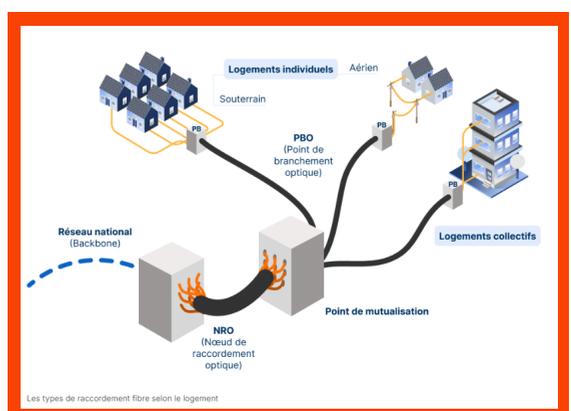
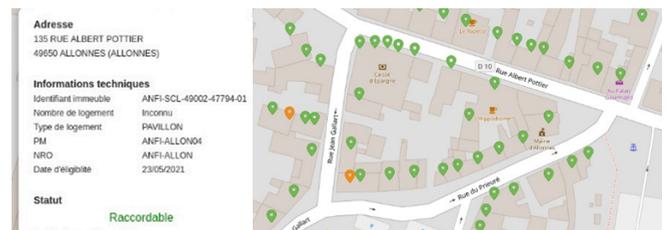
- l'identifiant de votre habitation ou immeuble,
- le PM (boîtier de mutualisation, souvent fixé sur un poteau),
- et le NRO (nœud de raccordement optique, situé en armoire de rue).

Adresse non connue ou nouvelle construction

Si votre habitation n'apparaît pas sur la carte ou que l'adresse indiquée correspond uniquement à un emplacement théorique (souvent à l'intersection de deux rues), cela signifie que votre logement n'existait pas encore ou n'était plus répertorié par l'opérateur historique lors de l'inventaire réalisé par Anjou Numérique à l'été 2020.

Dans ce cas, il est nécessaire de **faire référencer votre logement auprès d'Anjou Numérique** afin qu'un point de raccordement soit créé sur le réseau.

Pour cela, remplissez le formulaire en ligne disponible à cette adresse : <https://www.anjou-fibre.fr/nouvelles-constructions>



La mairie peut vous accompagner dans cette démarche, notamment pour valider votre adresse dans l'adressage légal (intégration à la Base Adresse Nationale - BAN).

Immeubles et logements multiples : pourquoi le raccordement fibre peut bloquer ?

Lorsque plusieurs foyers partagent une seule adresse postale – comme dans un immeuble ou un bâtiment comprenant plusieurs logements – il arrive que le premier occupant soit raccordé à la fibre, mais que le raccordement des suivants soit impossible. Ce blocage survient souvent lorsque l'équipement intérieur du bâtiment n'est pas encore adapté. Dans les immeubles comptant quatre logements ou plus, il revient au propriétaire ou au syndic de :



- ✓ signer une convention avec Anjou Numérique,
- ✓ demander l'installation d'un Boîtier de Transition Intérieur (BTI), indispensable pour distribuer correctement la fibre à tous les logements.

Dans certains cas particuliers, le boîtier peut être installé à l'extérieur du bâtiment. On parle alors de Boîtier Pied d'Immeuble (BPI). Ce choix reste à l'appréciation d'Anjou Numérique, en fonction de la configuration du site.

En général, le boîtier est posé à l'emplacement de l'ancienne "tête de ligne France Télécom", c'est-à-dire l'endroit où arrivaient autrefois les lignes cuivre. Le propriétaire (ou le syndic) doit donc prendre contact avec Anjou Numérique afin de signer une convention portant sur : l'installation, la gestion, l'entretien, et le remplacement des lignes de communications électroniques du bâtiment.

👉 Comme pour les anciennes lignes cuivre, Anjou Numérique reste propriétaire et responsable du réseau jusqu'au boîtier d'immeuble, qu'il s'agisse d'un BTI ou d'un BPI.

Anticiper l'intervention de votre opérateur

En parallèle de la demande de raccordement, il est important de préparer l'arrivée de la fibre dans votre logement.

👉 **Pensez à prévoir le parcours du câble fibre jusqu'à l'endroit où vous souhaitez installer la box de votre opérateur** (par exemple, dans le salon). Cela peut nécessiter la pose de goulottes ou de gaines ICTA, afin que le raccordement soit réalisé en une seule fois, sans interruption ni reprise ultérieure.

Si vous rencontrez un problème bloquant ou qui s'éternise anormalement, contactez une dernière fois le support Anjou Numérique pour obtenir un numéro d'incident.

Lors de votre signalement, pensez à préciser :

- la date de votre première demande,
- votre adresse postale complète,
- votre numéro de téléphone (fixe si possible),
- les circonstances exactes de l'intervention de votre opérateur,
- les difficultés rencontrées lors du raccordement,
- ainsi que, si vous les connaissez, vos références techniques : immeuble Anjou Numérique, PM et NRO.

Une fois cette démarche effectuée, rapprochez-vous de la mairie, qui pourra suivre le dossier en lien avec Anjou Numérique.

Rappel de la réglementation



La réglementation prévoit que le raccordement à la fibre optique soit pris en charge différemment selon la date du permis de construire de l'immeuble :

- immeubles dont le permis de construire a été délivré avant 2016 → Le fibrage est réalisé sans frais pour les copropriétaires et les occupants. Les coûts d'installation sont entièrement à la charge de l'opérateur d'immeuble,
- immeubles dont le permis de construire a été délivré après 2016 → Le fibrage est à la charge du promoteur ou de l'aménageur. Cette règle s'applique également aux projets de réhabilitation d'immeubles remis à la location.

Si vous êtes locataire

En tant qu'occupant, vous bénéficiez du « droit à la fibre » Fiber To The Home (FTTH).



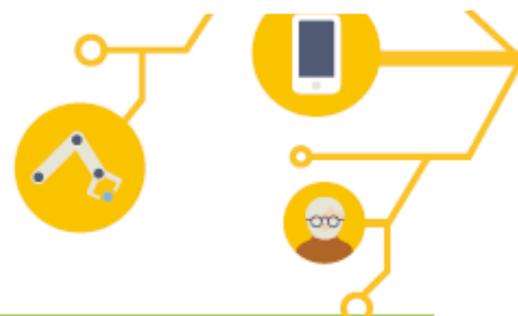
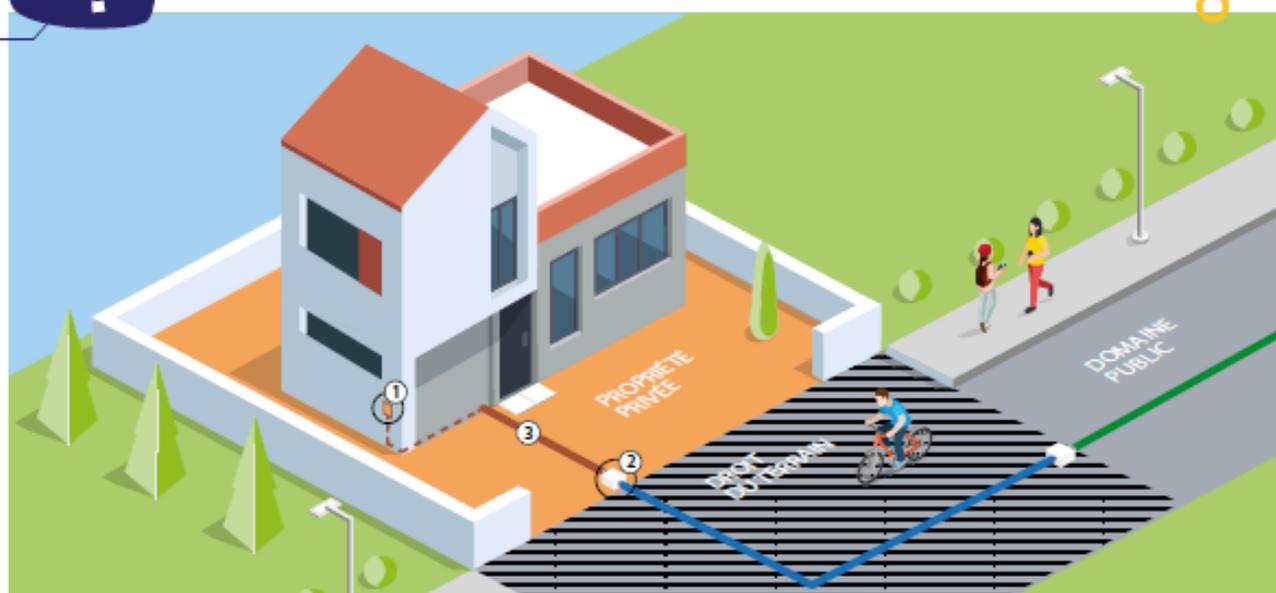
Ainsi, sauf motif légitime et sérieux, le propriétaire — qu'il s'agisse d'un particulier ou d'un bailleur social — ne peut pas s'opposer à votre demande de raccordement à la fibre optique.

Numérique

FICHE PRATIQUE GRAND-PUBLIC

LE PRÉ-FIBRAGE DE MA CONSTRUCTION
POURQUOI ? COMMENT ?

Depuis juillet 2016 toutes les nouvelles constructions (immeubles, logements individuels ou locaux professionnels individuels) doivent être pré-équipées en fibre optique. Cette obligation incombe au bénéficiaire du permis de construire.

COMMENT RÉALISER LE PRÉ-FIBRAGE
DE MA CONSTRUCTION ?

Le plus souvent, cette opération est menée par le constructeur de la maison individuelle. Elle consiste à :

- **Installer un Dispositif de Terminaison Intérieur Optique (DTIO) ① dans la construction**, dans le coffret de communication situé au niveau du tableau électrique ;
- **Installer un regard ou un coffret en limite privée/publique ②** qui constituera le Point de Démarcation Optique (PDO). En lotissement ou zone d'activités le PDO doit être installé par l'aménageur ;
- **Poser au moins un fourreau/gaine (deux conseillés) sur la partie privative ③** entre la construction et le PDO ;
- **Tirer un câble optique entre le DTIO ① et le PDO ②** en passant dans l'un des fourreaux posés ③. Enrouler 3 à 5 mètres de câble dans le PDO pour permettre le raccordement futur à la fibre.

Plusieurs fournisseurs* proposent des kits de préfibrage précablés. Ils permettent une installation simplifiée, sans soudure au niveau du coffret de communication.



Retrouvez cette fiche sur notre site :

<https://www.anjou-numerique.fr/100-fibre/particuliers/>

anjou
numérique

??

COMMENT SAVOIR SI MON CONSTRUCTEUR A RÉALISÉ LES TRAVAUX DE PRÉ-FIBRAGE ?

Si votre construction a bien été pré-fibrée, un **boîtier DTIO est installé** dans votre coffret de communication et **un câble fibre y est connecté**.

- Le DTIO porte ce symbole :



ATTENTION

Le DTIO est souvent confondu avec le DTI TEST. Il s'agit d'un boîtier destiné au réseau cuivre ADSL et non au réseau de fibre optique.

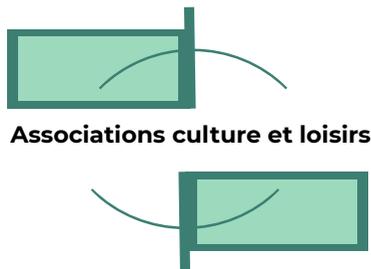
- Il peut se présenter sous deux formes :



Ici le pré-fibrage n'est pas réalisé. Seul un DTI TEST est positionné dans le coffret.



Ici le pré-fibrage est, à priori, réalisé. Un DTIO est installé dans le coffret. Assurez-vous cependant qu'un câble y est bien raccordé.



Associations culture et loisirs

ZOOM SUR... LA PAROLE À...

Allonnes Bouquine : une nouvelle page s'ouvre

« Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage... »
Le Lion et le Rat, Jean de La Fontaine



Un lieu plus visible et accessible

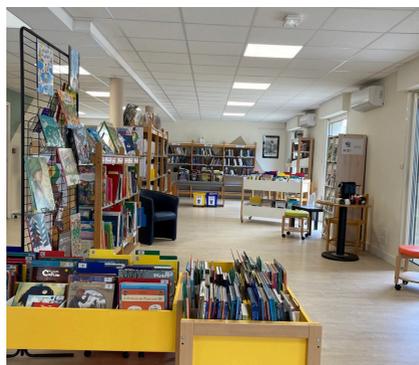
Installée désormais au **104 rue Albert Pottier**, la bibliothèque municipale bénéficie d'une meilleure visibilité, d'un accès facilité, et d'un aménagement conforme aux normes PMR.

Projet réalisé avec **usilo**
le soutien financier de :



Ce projet a été pensé et porté pour répondre aux besoins et attentes de tous, membres et adhérents.

Les nouveaux espaces permettent d'accueillir jusqu'à 100 personnes, avec des zones thématiques particulièrement riches : « Adolescents », « Les tout-petits », « BD et policiers ».



L'association allonnaise de lecture publique *Allonnes Bouquine* a inauguré ses nouveaux locaux le samedi 5 juillet 2025, en présence d'élus et de députés.

Un projet collectif et attentif

Les élus et agents municipaux ont été particulièrement attentifs tout au long du projet, dans un véritable esprit de partenariat avec les bénévoles de l'association, jusqu'au déménagement des nombreux ouvrages qui a pris plusieurs jours.

C'est d'ailleurs l'une des bibliothèques du réseau les plus fréquentées, mises à part les trois médiathèques !

Des collections renouvelées

Les habitudes perdurent, avec un renouvellement régulier des ouvrages proposés. Faute de place, certains livres étaient autrefois « mis à l'écart » : ils retrouvent aujourd'hui leurs lecteurs. Les collections continuent d'être complétées et de nouveaux rayonnages ont vu le jour. Chaque mois, ou presque, de nouveaux livres sont acquis par la bibliothèque et mis à disposition du public.

Des animations tout au long de l'année

Régulièrement, des **animations** ont lieu — à suivre dans la presse locale, grâce au correspondant partenaire particulièrement présent. « Les bibliothèques sont dorénavant plus que des lieux de prêt ; elles proposent toute une palette d'activités, d'animations (ateliers, expositions, rencontres, spectacles gratuits pour enfants et adultes, etc.) pour diverses tranches d'âge. L'offre culturelle est riche, diversifiée et gratuite. »



Fauteuils, poufs et chiliennes sont à votre disposition pour y passer un moment de détente, de rencontre, de découverte et de voyage.



Une boîte de retour de livres est disponible devant l'entrée de la bibliothèque

Un lieu convivial et ouvert à tous

Cet investissement conséquent pour la collectivité est à la hauteur du besoin et du service rendu aux habitants, avec un regard tourné vers l'autre, comme le souligne l'une des présidentes :

« La bibliothèque se veut **un lieu convivial au cœur du territoire allonnais**, ouverte à tous : adhérents et non-adhérents. »

Une nouvelle dynamique

Les nouveaux locaux, plus grands et lumineux, accueillent désormais plus sereinement les élèves des écoles et séduisent de nouveaux adhérents, bien au-delà des nouveaux habitants.

L'association prend ainsi un nouvel essor, en quelque sorte, écrit un nouveau chapitre de son histoire.

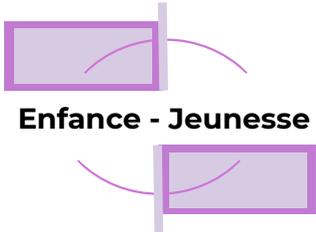
Avec le réseau *Imagin'R* et ses outils numériques en plein développement, Allonnes Bouquine tourne une nouvelle page : celle de **l'ère du numérique, de la modernité et du partage**.



Jours et heures d'ouverture

- Mardi de 16h30 à 18h00
- Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 15h30 à 17h30
- Vendredi de 16h00 à 18h00
- Samedi de 10h00 à 12h30





Enfance - Jeunesse

Une responsable "coordinatrice, animatrice de Relais", c'est quoi ?



Le relais expliqué en chanson

« Elle est dans l'ombre de celles qui sont dans l'ombre
 Mais sans jamais sombrer
 Elle est une béquille, un soutien, une oreille, une épaule, un relais
 Un relais entre les parents et les ass. mat.
 Entre la PMI et puis la Caf
 Un relais primordial pour que les petits enfants s'enjaillent ! »



Extrait chanson de M. Charly

02 41 51 30 84
 06 32 67 74 84
 RPE@ALLONNES-49.FR



RENDEZ-VOUS
 LUNDI : 9h30 - 12h00
 13h30 - 17h30
 MARDI : 14h00 - 19h00
 JEUDI : 15h00 - 18h00



Les matinées d'éveil



À Allonnes, elles se déroulent le vendredi matin tous les 15 jours environ (hors vacances scolaires), salle Boréale au PAMA de 9h45 à 11h15. C'est l'occasion de jouer, de se rencontrer, de partager, de chanter, de découvrir...

SCANNEZ POUR VISIONNER "Assistante maternelle, voyage en terrain connu ?"



Un automne gourmand et engagé au restaurant scolaire

Au restaurant scolaire d'Allonnes, **la rentrée** s'est faite sous le signe de la convivialité et du partage. Les agents ont décoré la cantine avec soin pour accueillir les enfants dans une ambiance chaleureuse dès le premier jour.



Le 2 octobre, un menu solidaire tout en rose a marqué la participation à **Octobre Rose**, permettant de sensibiliser les enfants à la solidarité et à la prévention.
 Au menu : radis-beurre, boulettes de bœuf sauce angevine accompagnées d'une purée de betteraves, et en dessert, une crème framboise-litchi.

Mi-octobre, place à la **fête d'Halloween**, avec une décoration monstrueuse et effrayante !

Le 10 octobre, la cantine a célébré la **Journée du Goût** autour d'un menu original sur le thème orange avec des aliments parfois méconnus des enfants.

- Velouté de lentilles corail au lait de coco.
- Sauté de canard à l'orange et brunoise de carottes aux épices.
- Dessert à la mangue passion, pour éveiller la curiosité gustative des plus jeunes.



Une belle série d'actions qui font de la cantine un lieu de découverte, de plaisir et d'éducation au goût.

L'équipe de restauration s'implique chaque jour pour faire de la cantine un véritable lieu d'apprentissage, de partage et de plaisir, contribuant ainsi pleinement au projet éducatif communal autour de l'alimentation.



Retrouvez chaque mois les menus du restaurant sur notre site internet.
allonnes-49.fr rubrique restaurant scolaire

Le « Prix Mercredi en Livre » s'est invité à l'Accueil de Loisirs « Les P'tits à l'Honneur »

L'année 2025 aura été riche en littérature Jeunesse à l'Accueil de Loisirs



Ce printemps, par le biais du « **Prix Mercredi en Livre** », les enfants ont découvert une sélection d'albums de qualité. De nombreuses animations ont valorisé ces albums : constructions collectives, balade champêtre, jeux de mises en scène et autres activités variées...

L'équipe d'animation a apprécié l'engouement des enfants investis dans cette aventure.

Mais concrètement, c'est quoi et comment ça marche ?

Depuis 2024, le « **Prix Mercredi en Livre** » vise à apporter au sein des structures du département qui le souhaitent, des livres et des animations qualitatives.

Un animateur volontaire par accueil de loisirs, est allé en formation et s'est engagé à développer des méthodes pédagogiques. Pour ce faire, 7 albums Jeunesse ont été offerts aux structures, des animations ont été proposées aux enfants, avec pour finalité, l'élection de deux albums préférés parmi la sélection 2025.

Pas n'importe quel vote !

Un vote dans les règles de l'art : urne, isolement, le tout organisé par les plus âgés des enfants qui, pour l'occasion, se sont identifiés comme scrutateur, assesseur et président du bureau de vote.

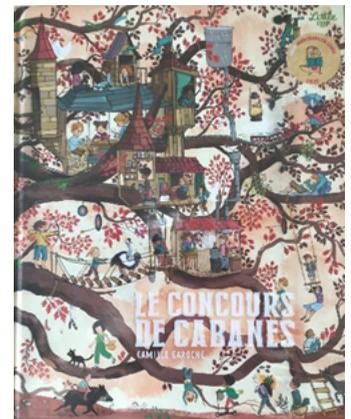


Les livres retenus à travers toutes les structures participantes du Maine-et-Loire sont :

+ de 6 ans



- de 6 ans



Une aventure incroyable !
À renouveler bien entendu !

Accueil de Loisirs



L'organisation du vote en images



Exposition des livres



Isoloir



Urne



Dépouillement

Enfance - Jeunesse

Découvrez l'équipe du Multi-Accueil "Graines d'éveil" !

Parce que chaque petit pas compte dans l'éveil de votre enfant, nous sommes ravies de vous présenter l'équipe chaleureuse et dynamique du multi-accueil "Graines d'éveil"



Toutes nos professionnelles sont engagées au quotidien pour accompagner les tout-petits dans un environnement bienveillant, sécurisé et stimulant.

Deux types d'accueil pour plus de flexibilité

- **Contrat régulier :** idéal pour les parents ayant besoin d'un mode de garde stable durant leur temps de travail.
- **Contrat occasionnel :** une solution souple pour ceux qui ont besoin de quelques heures pour un rendez-vous, une course, un moment pour soi... selon les disponibilités de la structure.

De gauche à droite sur la photo

Juline LE CLAINCHE, en renfort sur la structure

Groupe des grands de 2 à 3 ans - Section "**Koalas**"
Sylvie RUESCHE et Leslie FISSON



Groupe des bébés de 2 mois ½ à 1 an - Section "**Oursons**"
Sandy BIETRY, Laurine DEFENIN et Sophie LÉAU

Groupe des moyens de 1 à 2 ans - Section "**Ouistitis**"
Fabienne PERROCHON, Alice IVON et Eva LHOPITEAU



Fiona BAUDRY - Responsable de la structure

Flavie TESSIER - Responsable adjointe de la structure

Une tarification adaptée à chaque famille

La tarification horaire est fixée chaque année selon le **barème national établi par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)**. Elle repose sur un taux d'effort dégressif, tenant compte des revenus mensuels N-2 (par exemple, les revenus 2023 pour l'année 2025) et du nombre d'enfants à charge. Cependant, le coût réel de fonctionnement de notre structure est de 11,14 € de l'heure (charges comprises) en 2024.

Grâce au **soutien financier de la CAF, de la MSA, mais aussi de la municipalité**, les familles ne paient qu'une partie de ce coût horaire réel : un véritable coup de pouce pour alléger la facture tout en bénéficiant d'un service de qualité.



Nos horaires

Nous vous accueillons du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, pour répondre au mieux aux besoins des familles.



Le multi-accueil est fermé :

- La semaine entre Noël et le jour de l'An.
- Le pont de l'Ascension.
- Les trois premières semaines d'août.

Et parce que chaque graine mérite de grandir à son rythme...

Nous avons à cœur de proposer un **cadre rassurant, joyeux et adapté** aux besoins de chaque enfant et de chaque famille. **N'hésitez pas à venir à notre rencontre pour en savoir plus !**



33 rue du Lavoir



02.41.59.78.30

Sénior

Repas des aînés sur le thème du Printemps



Le dimanche 27 avril 2025 a eu lieu le traditionnel repas des aînés d'Allonnes.

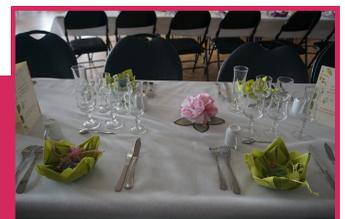
Plus qu'un simple repas, cet évènement est un véritable moment de convivialité et d'échanges. L'ambiance y était festive et joyeuse, animée par le duo du « Café de Paris ». Certains de nos aînés ont exécuté avec plaisir valse, marches, tangos et slows ou bien fredonné des refrains entraînants.

La salle et les tables avaient été décorées avec soin aux couleurs du printemps. Le repas, concocté par « Saveurs et Traditions d'Olivier » de Vivy, a ravi les papilles.



Fidèle à la tradition, le repas des aînés a été marqué par la remise de bouquets aux doyens, homme et femme, et au couple ayant le plus d'années de mariage.

Prochain rendez-vous : dimanche 12 avril 2026.



340 invitations



147 repas servis



Une équipe de 19 personnes, élus, membres du CCAS et bénévoles, a travaillé avec plaisir ce dimanche-là, partageant avec bonheur ces instants de complicité avec les habitants.

Colis des aînés

Les colis sont traditionnellement offerts aux aînés dans l'année de leurs 75 ans, qui n'ont pas pu se joindre au repas annuel ou qui n'ont pas souhaiter y participer.

Ces colis ont été concoctés fin avril, à partir de produits achetés auprès de **Carrefour Contact** et de **Symphonie des Fleurs**, la fleuriste d'Allonnes.

La composition varie selon que la personne habite encore à son domicile à Allonnes, ou qu'elle ait été résidente d'Allonnes avant d'entrer à l'EHPAD.

Vingt membres du CCAS, élus actuels et maire honoraire, se sont mobilisés sur 14 tournées de distribution dans le bourg et en campagne.



- 150 colis livrés à domicile entre fin avril et début mai.
- 15 colis livrés le 30 avril à l'EHPAD par M. le Maire.

Social

Accueil des nouveaux arrivants

L'accueil des nouveaux habitants est une tradition plébiscitée dans l'Analyse des Besoins Sociaux réalisée par le CCAS d'Allonnes en 2023.

Le 5 septembre dernier, ce rendez-vous convivial a été renouvelé au PAMA. Nous avons accueilli les habitants installés depuis novembre 2024 sur la commune d'Allonnes. Une trentaine de personnes a répondu à cette invitation. Ce moment a été l'occasion de **présenter la commune** et ses **services** aux nouveaux arrivants, mais aussi de leur offrir l'opportunité de rencontrer et d'échanger avec les représentants des associations présentes et les élus municipaux.



Lors de cette soirée, les ménages présents ont reçu un « guide pratique » regroupant les **informations essentielles** sur la commune. Ce document détaille ses infrastructures et les services à la population. Il se veut être un **outil précieux** les aidant dans leur parcours d'installation à trouver de nouveaux repères. Ce guide invite aussi à découvrir la commune à travers son histoire, ses monuments et son cadre naturel.

Les nouveaux arrivants qui n'ont pas pu assister à cet événement peuvent venir retirer ce livret à l'accueil de la Mairie.



La commune d'Allonnes a le plaisir de vous convier à une réception de bienvenue qui se tiendra



Le vendredi 5 septembre à 19h



Salle GALAXIE au PAMA
33 rue du Lavoir



Une **enquête de satisfaction** a été adressée aux habitants présents ainsi qu'aux associations afin de prendre en compte leurs remarques éventuelles et/ou attentes complémentaires sur cet événement.

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC L'ADMR

En s'appuyant sur ses valeurs de proximité et de solidarité, l'association ADMR du Pays Allonnais s'est réorganisée pour mieux répondre aux attentes des habitants de votre commune en matière d'aide et d'accompagnement à domicile.

Notre association poursuit son **engagement** en faveur de tous les publics et s'adapte pour offrir des **réponses** pertinentes **aux besoins** d'aujourd'hui tout en s'ouvrant à ceux de demain (entretien du logement / du linge, courses, aide au repas, portage de repas, aide à la personne, accompagnement des aidants, transports accompagnés, téléassistance...).

Ainsi, c'est toute une équipe nouvelle qui est à votre service et à votre écoute. S'appuyant sur une nouvelle gouvernance, l'équipe de salariées administratives a également été renouvelée et nous espérons renforcer l'équipe de nos intervenants rapidement.

C'est dans cette optique que nous faisons appel à toutes candidatures, temps complet ou partiel, selon les souhaits des candidats.



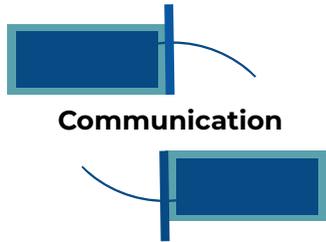
ASSOCIATION ADMR PAYS ALLONNAIS
35 rue Armand Quénard



02 41 53 77 45



allonnes@asso.fede49.admr.org



Communication

Découvrez ce qui se passe à Allonnes grâce aux outils de communication de la commune !



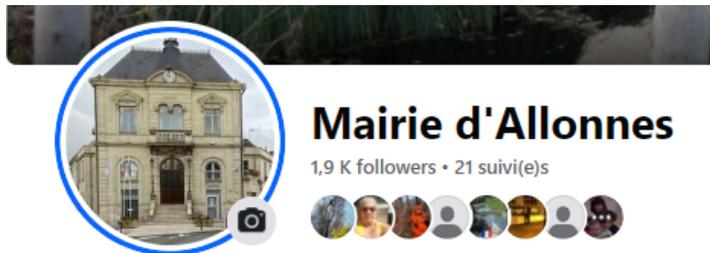
La commune d'Allonnes met à votre disposition plusieurs canaux pour rester informé de toutes les actualités, événements et services proposés aux habitants.

Voici comment rester connecté avec la commune

Facebook - La proximité au quotidien

Page Facebook : Mairie d'Allonnes

Permet de suivre en temps réel les informations locales, les actualités de la commune, les événements à venir et les alertes importantes. Un moyen simple et rapide pour ne rien manquer !



Site internet - La référence officielle

Site internet : Mairie d'Allonnes

Outil incontournable pour consulter toutes les actualités, l'agenda, les comptes-rendus du Conseil municipal, les menus du restaurant scolaire, les informations administratives, télécharger des formulaires, découvrir les projets en cours, obtenir tous les contacts utiles, etc...

www.allonnes-49.fr



Application mobile Intramuros - Toutes les infos dans votre poche

Application gratuite : **Intramuros**

Téléchargeable sur votre smartphone, l'application Intramuros vous offre un accès direct à toutes les informations municipales. Notifications, agenda des événements, services pratiques...

Tout y est centralisé pour vous simplifier la vie !

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store
(Android)Apple Store
(iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



IntraMuros



Panneau d'affichage légal - L'information à portée de main

Place de la mairie

Le panneau d'affichage légal situé sur la place de la mairie permet de consulter les arrêtés, délibérations et autres informations officielles de la commune.

Un support pratique pour rester informé, même hors ligne !

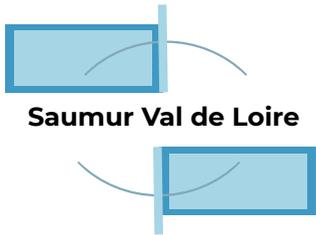


La presse Locale - L'actualité au fil de l'année

Tout au long de l'année, notre correspondant local accompagne les habitants d'Allonnes en relayant les événements, initiatives et informations de la commune.

Ne ratez rien de la vie à Allonnes !

Pour être au cœur de l'actualité locale et profiter pleinement des services proposés, suivez ces cinq supports régulièrement.



Les solutions de mobilité et les aides financières avec OGALO

Grâce au covoiturage, allégez votre budget !

Karos est l'application n°1 du covoiturage pour les trajets domicile/travail : simple, rapide et sans contraintes.

Le covoiturage consiste à partager son trajet et ses frais avec d'autres voyageurs. Cela est possible aussi bien pour des trajets occasionnels que pour des trajets réguliers domicile/travail. Pour ces trajets « Domicile / Travail », afin de réduire l'empreinte carbone et d'offrir une nouvelle offre de mobilité aux habitants du saumurois, la *Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire* (CASVL) a décidé de proposer une solution de covoiturage « local » en signant un partenariat avec **Karos**.

Cette application a pour vocation de transformer la voiture en un nouveau moyen de transport collectif. **Karos** permet de mettre en relation conducteurs et passagers afin qu'ils partagent leurs trajets quotidiens, en combinaison avec les transports en commun.

KAROS est accessible via une application simple et gratuite à disposition des employeurs de l'Agglomération et leurs salariés. Elle est téléchargeable sur Google Play et Apple Store.



Scannez le QR code et installez l'application Karos

Retrouvez toutes les informations et les tarifs sur :

ogalo-saumurvalde Loire.fr



LES SERVICES **ogalo** mobilités

LIGNES URBAINES ET PÉRIURBAINES ET LIGNES SCOLAIRES



TRANSPORT DE PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

TRANSPORT À LA DEMANDE



VÉLOS



COVOITURAGE, AUTOPARTAGE, VOITURES SANS PERMIS



TROTTINETTES



www.ogalo-saumurvalde Loire.fr
02 41 51 11 87

Aides financières pour l'achat et l'entretien des vélos : un coup de pouce pour une mobilité durable

Dans le cadre de sa politique en faveur des **mobilités alternatives**, la CASVL met en place plusieurs dispositifs afin d'encourager les habitants à privilégier le vélo comme alternative à la voiture individuelle.

Deux types d'aides sont proposés :

- **Aide à la réparation et à l'entretien** : jusqu'à 50 € par vélo, pour toute intervention réalisée auprès d'un vélociste (réparations, remplacement de pièces, marquage). Cette aide peut également être sollicitée pour les vélos des ayants droit mineurs du demandeur. *Sous conditions*
- **Aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE)** : jusqu'à 100 € pour l'achat d'un VAE neuf ou d'occasion. *Sous conditions*

Ces dispositifs s'adressent aux habitants des 45 communes de l'agglomération, majeurs, et disposant d'un **revenu fiscal de référence inférieur ou égal à 15 400 € par part.**

Les demandes doivent être déposées dans les deux mois suivant l'achat ou la réparation du vélo, sur présentation des justificatifs. L'ensemble des conditions d'éligibilité, règlements et formulaires de demande sont disponibles sur le site de l'agglomération :

➔ www.saumurvalde Loire.fr/se-deplacer-a-velo et sur la plateforme *Mes services Plus*.



SCANNEZ MOI

Bénéficiez d'une aide de 50€ pour faire réparer votre vélo



Bénéficiez de 100€ d'aide pour l'achat d'une vélo électrique

SCANNEZ MOI



Tri des déchets : papiers et emballages désormais réunis dans le bac jaune



La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire simplifie le tri des déchets pour ses 45 000 foyers. Depuis le 1er juillet 2025, papiers, emballages plastiques, métalliques et cartons peuvent être déposés ensemble.

Dans le cadre d'une gestion des déchets plus efficace, simple et durable, et en conformité avec les directives nationales visant l'harmonisation des consignes de tri, les papiers sont désormais jetés dans le même bac que les emballages (bac jaune) ou en points d'apport volontaire.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Il n'est plus nécessaire de séparer les papiers dans un conteneur dédié. Journaux, magazines, publicités et emballages peuvent être déposés ensemble, vidés, non imbriqués et en vrac.

Pourquoi ce changement ?

Cette nouvelle consigne a pour objectifs de :

- faciliter le tri pour améliorer le taux de recyclage,
- optimiser les tournées de collecte,
- réduire les erreurs de tri et les coûts associés,
- accroître l'efficacité des centres de tri.



Kyrielle : application sur téléphone portable



Outil puissant pour toutes vos recherches d'infos sur les déchets, interactif, cette appli est gratuite !

Sur Google Play ou sur l'App Store, selon la marque de smartphone, il suffit de saisir « Appli Kyrielle » dans le moteur de recherche, de la télécharger puis de l'installer, ou bien scanner le QR code



La première chose à faire est de renseigner son adresse exacte. Les résultats qui s'affichent permettent de :

- connaître le jour de collecte pour tous les flux,
- télécharger ou afficher le calendrier personnalisé de collecte,
- localiser sur une carte les points d'apport volontaire les plus proches de chez soi (Verre, Emballages, Ordures ménagères, Papier, Carton, Textile, Piles et batteries, Médicaments, Déchets d'activité de soins),
- localiser sur une carte la déchèterie la plus proche de chez soi et connaître ses jours et horaires d'ouverture.

Vie pratique

Elections municipales de mars 2026 Inscription sur les listes électorales

Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars prochains. L'inscription sur une liste électorale est nécessaire pour pouvoir voter (article L9 du code électoral).

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

◆ Comment s'inscrire ?

Vous pouvez faire votre demande d'inscription en ligne sur le site officiel du service public :

👉 <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

◆ Vérifiez votre situation électorale

Pour savoir si vous êtes bien inscrit(e) et connaître votre bureau de vote, rendez-vous ici :

👉 <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>



N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

Au plus tard le 6 janvier 2026.

L'inscription est simple, rapide et vous permettra de participer pleinement à la vie démocratique locale.

◆ Vous avez 18 ans ?

Bonne nouvelle ; vous êtes automatiquement inscrit(e) sur la liste électorale de la commune indiquée lors de votre recensement citoyen.

◆ Vous avez déménagé récemment ?

Si vous souhaitez voter dans votre nouvelle commune, vous devez effectuer une inscription auprès de votre mairie.

◆ Voter par procuration

Si vous ne pouvez pas vous rendre aux urnes, vous pouvez désigner une personne de confiance pour voter à votre place. **Où faire la demande** : commissariat, gendarmerie, tribunal ou directement en ligne.

Ce qu'il faut : présenter un justificatif d'identité.

À savoir : une fois la procuration enregistrée, la personne désignée pourra voter à votre place le jour de l'élection. Il est recommandé de faire la demande plusieurs semaines avant le scrutin pour éviter tout problème de dernière minute.

La Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)

La CEAM garantit l'accès aux soins d'urgence lors de séjours temporaires en Europe, dans les mêmes conditions que les assurés du pays visité.

Elle évite d'avoir à avancer des frais médicaux parfois très élevés en cas de maladie ou d'accident. Pour l'obtenir à temps, il est conseillé d'en faire la demande au moins 15 jours avant le départ. En cas d'urgence, un certificat provisoire peut être délivré, mais il reste moins complet que la carte.

La CEAM ne couvre toutefois que les séjours temporaires. En cas d'installation durable à l'étranger — au-delà de 183 jours — la couverture de la Sécurité sociale française cesse, et la CEAM n'est plus valable. Il devient alors nécessaire de s'affilier au système de santé du pays de résidence ou de souscrire à une assurance santé internationale. Une mutuelle expatrié peut également permettre de conserver un niveau de protection proche de celui offert en France.



Nouveaux commerçants, artisans, entreprises



Camion Pizza
Produits frais et italiens.
▶ Le mercredi soir sur le parking de la mairie à partir de 18h00.
Pizzas italiennes faites maison, pâte fine, ingrédients savoureux.
Pensez à réserver par SMS ou par téléphone au 07 66 38 70 63.



LH MENUISERIE SERVICES
L'ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE QUE VOUS ATTENDEZ

📍 66, route du Moulin Tétard
☎ 06 07 57 35 28
28lhmenuiserieservices@gmail.com
Horaires : du lundi au jeudi de 8h à 12h & de 13h à 18h
Le vendredi de 8h à 14h



Ferme pédagogique • Médiation par l'animal
Garde d'animaux

Ferme pédagogique
"Au Pré du bonheur"
📍 route de l'Aleau
www.aupredubonheur.fr



Etude de Solutions Techniques S.a.r.l.

Conception, fabrication, prototypage & réparations. Motorisation électrique.
Intervention dans le 49 et départements alentours.

Jonathan Ménager
jonathan.menager@est-solutions.fr
07 69 90 95 00
www.est-solutions.fr

L'Atelier des ciseaux

194 rue Albert Pottier
49 650 Allonnes
02.41.52.06.82

Changement de propriétaire
Salon de coiffure mixte
Du mardi au samedi
Fermé le mercredi après-midi



Bel-Deil
optique

📍 138, rue Albert Pottier
☎ 02 53 85 84 54
Horaires : du mardi au vendredi de 09h30 à 12h30 & de 14h30 à 19h00
Le samedi de 9h30 à 12h30 & de 14h30 à 17h00



Delclean
A votre service

06/47/16/37/85
delcleanavotreservice@gmail.com

Vous êtes commerçant, artisan ou une entreprise nouvellement installée à Allonnes ?

Faites connaître votre activité auprès des habitants ! Pour figurer dans la prochaine parution du journal communal et apparaître sur nos différents supports de communication, vous pouvez transmettre vos informations (activité, coordonnées, présentation...) à l'attention du service communication. Mail : mairie@allonnes-49.fr

PETIT BULLETIN D'HUMEUR DES ELUS DE LA MINORITE : « ALLONNES, UN NOUVEL ELAN »

TOUTE VERITE N'ETANT PAS BONNE A DIRE EN PERIODE ELECTORALE, NOTRE TEXTE SORTANT DU CADRE IMPOSE, JUGE TROP POLEMIQUE, A ETE REFUSE PAR LE DIRECTEUR DE LA PUBLICATION !!!!!

Danielle Pécourt, Alain Renard, Anthony Dauzon, Samuel Bernard, vos élus de la minorité

« ALLONNES UN NOUVEL ELAN »

En réponse aux élus de l'opposition

Les élus de l'opposition affirment que « toute vérité n'est pas bonne à dire en période électorale » après le refus de publication de leur texte.

Je rappelle simplement que, pendant la période préélectorale, la loi impose une stricte neutralité aux publications municipales. Le directeur de la publication, représenté par le maire, doit vérifier que chaque texte – majorité comme opposition – respecte ce cadre.

Le texte proposé par l'opposition contenait des éléments considérés comme polémiques ou assimilables à de la promotion électorale, ce qui est interdit dans un bulletin communal à l'approche d'un scrutin, dans le but de garantir l'égalité entre toutes les listes et d'éviter que les moyens municipaux servent de support à la campagne. Son refus n'a donc rien de politique : il répond uniquement aux obligations légales qui s'imposent à toutes les communes.

Le Maire, Jérôme Harrault

Agenda 2026

AGENDA 2026



JANVIER

- ➔ Ciné-mômes - Allonnes Bouquine
Mercredi 14 janvier
📍 Bibliothèque municipale
- ➔ Voeux du Maire à la population
Vendredi 16 janvier - 19h00
📍 PAMA - Salle Galaxie
- ➔ Théâtre - Les Zigosomatics
Sam. 17 et dim. 18 janvier
Ven. 23 et sam. 24 et dim. 25 janvier
📍 PAMA - Salle Galaxie
- ➔ Nuit de la lecture - Allonnes Bouquine
Vendredi 23 janvier
📍 Bibliothèque municipale
- ➔ Don de sang
Mercredi 28 janvier - 16h à 19h30
📍 Foyer Rural - Brain sur Allonnes



MARS

- ➔ LOTO - AEBB Basket
Vendredi 6 mars - 20h00
📍 PAMA - Salle Galaxie
- ➔ Tournoi Blackminton - AVB Badminton
Vendredi 6 mars - 20h00
📍 Salle de sport
- ➔ Portes ouvertes - Ecole privée St Doucelin
Samedi 7 mars - de 10h à 12h
📍 17 rue Jean Gallart
- ➔ Carnaval - Ecole privée St Doucelin
Jeudi 12 mars
📍 Défilé dans les rues + école
- ➔ Concert d'atatoire - Saison culturelle SVL
Samedi 14 mars - 19h00
📍 PAMA - Salle Galaxie
- ➔ Concours de Belote - APE Ecole publique
Vendredi 20 mars
📍 PAMA salle Pleïades
- ➔ Expo photos Alain Campo - Allonnes Bouquine
Du vendredi 6 au vendredi 13 mars
📍 Bibliothèque municipale
- ➔ Bal - UFAB Foot
Samedi 21 mars
📍 PAMA - Salle Galaxie
- ➔ Portes ouvertes - Ecole publique Jules Ferry
Samedi 28 mars - Matin
📍 13 rue du Lavoir
- ➔ Loto - Band'Allonnaise
Dimanche 29 mars
📍 PAMA - Salle Galaxie

FÉVRIER

- ➔ Escape Game - Allonnes Bouquine
Vendredi 6 février
📍 Bibliothèque municipale
- ➔ Soirée Fluo/Disco - AVB Badminton
Samedi 7 février - 19h00
📍 PAMA - Salle Galaxie
- ➔ LOTO - UFAB Foot
Samedi 21 février - 20h00
📍 PAMA - Salle Galaxie



AVRIL

- ➔ Repas des aînées - CCAS
Dimanche 12 avril - 12h00
📍 PAMA - Salle Galaxie
- ➔ Vide grenier de l'Allandaïse
Dimanche 12 avril - 6h00 à 18h00
📍 Rue des Landes
- ➔ Marché de printemps - Anim'culture
Dimanche 19 avril - 10h00 à 18h00
📍 Autour du PAMA
- ➔ Vide Grenier - UFAB Foot
Dimanche 26 avril
📍 Stade de Contades Gizeux - Allonnes

MAI

- ➡ Tournoi Judo - Club de Judo
Vendredi 1 mai
📍 Salle de sport
- ➡ Cross du muguet - Anim'culture
Vendredi 1 mai - Matin
📍 Bois du Bellay - Allonnes
- ➡ Tournoi Fléchettes - Le Taupé ZZ Pet
Vendredi 1, Samedi 2, Dimanche 3 mai
📍 PAMA
- ➡ Cérémonie Armistice 8 mai 1945
Vendredi 8 mai
📍 Monument aux morts
- ➡ Don de sang
Mercredi 13 mai - 16h à 19h30
📍 PAMA salle Boréale et Pléiades
- ➡ Tournoi des jeunes - UFAB Foot
Jeudi 14 mai (Ascension)
📍 Stade Picard - Brain sur Allonnes
- ➡ Fête Allonnaise - Anim'culture
Dimanche 17 mai - 8h00 à 17h00
📍 Parking de la Mairie
- ➡ Dédicace romancière MH Lafon
Jeudi 21 mai
📍 Bibliothèque municipale

JUIN

- ➡ Conférence archéologique - Inrap et Commune
Vendredi 12 juin - 19h00
📍 PAMA - Salle Galaxie
- ➡ Exposition découvertes archéologiques - Inrap
Du 12 au 14 juin
📍 PAMA - Salles Pleiades et Boréale
- ➡ Concert 40 ans de la chorale ARIA
Samedi 13 juin - 20h00
📍 Salle des fêtes de Vernuil-le-Fourrier
- ➡ Kermesse école privée Saint Doucelin
Vendredi 19 juin fin de journée
📍 Dans la cour de l'école - 17 rue J. Gallart
- ➡ 3^{ème} Festival de Bandas - Band'Allonnaise
Samedi 20 juin
📍 Place de la Mairie
- ➡ Gala de danse - Anim'culture
Dimanche 21 juin
📍 PAMA - Salle Galaxie
- ➡ Fête de l'école publique Jules Ferry
Vendredi 26 juin - fin de journée
📍 Dans la cour de l'école

JUILLET-AOÛT

- ➡ Marché Gourmand+Feu d'artifice - Anim'culture
Vendredi 3 juillet - à partir de 18h
📍 Parking de la Mairie
- ➡ Trail des Chevreuils - 2 pieds 2 roues
Dimanche 19 juillet
📍 Départ du parking de la salle de sport
- ➡ Don de sang
Jeudi 6 août - 16h à 19h30
📍 Salle des Loisirs - La Breille-les-Pins

NOVEMBRE

- ➡ Soirée paëlla - Band'Allonnaise
Vendredi 6 et Samedi 7 novembre
📍 PAMA - Salle Galaxie
- ➡ Cérémonie Armistice 11 nov. 1918
Mercredi 11 novembre
📍 Monument aux morts
- ➡ Don de sang
Mercredi 18 novembre - 16h à 19h30
📍 Salle des Loisirs - Varennes-sur-Loire

SEPTEMBRE-OCTOBRE

- ➡ Forum des associations
Samedi 5 septembre
📍 Salle de sport
- ➡ Spectacle - Anim'culture
Samedi 3 octobre
📍 PAMA - Salle Galaxie
- ➡ Loto - Sapeurs pompiers des Pins
Samedi 31 octobre
📍 PAMA - Salle Galaxie

DÈCEMBRE

- ➡ Téléthon - 40^{ème} édition
4,5,6 décembre
📍 PAMA et Salle de sport
- ➡ Marché de Noël - APEL Ecole privée
Vendredi 11 décembre - Fin de journée
📍 Dans la cour de l'école - 17 rue J. Gallart
- ➡ Marché de Noël - APE Ecole publique
Samedi 12 décembre
📍 Dans la cour de l'école - 13 rue du Lavoir

Retrospective

Un escape game pour sensibiliser les jeunes aux risques d'inondation

Loire Odyssee, (centre dédié à la découverte du fleuve de la Loire), a proposé un escape game à quinze jeunes de 11 à 16 ans des structures Vivado d'Allonnes, Villebernier et Varennes-sur-Loire.



Par groupes de cinq, ils devaient secourir la population de la ville fictive de Fontaine-sur-Loire en pleine inondation, en résolvant cinq énigmes portant sur la Loire, les crues et les bons comportements à adopter.

Après un démarrage un peu timide, l'activité a rapidement captivé les participants, qui ont exprimé des retours très positifs. La séance s'est terminée autour d'un goûter, et chacun est reparti avec le jeu des 7 familles Ecoloustics.



Forum des Associations Allonnoises : un rendez-vous incontournable

Le samedi 6 septembre 2025, de 10h à 13h30, la salle des sports d'Allonnes a accueilli le traditionnel Forum des Associations Allonnoises.



Ce temps fort de la rentrée a permis de mettre en lumière la richesse et la diversité du tissu associatif de la commune.

Sports, culture, loisirs, solidarité...

Les associations locales étaient au rendez-vous pour présenter leurs activités et échanger avec les habitants.

Les visiteurs ont pu rencontrer les bénévoles, découvrir ou tester différentes pratiques, et réaliser leurs inscriptions pour la saison.

Ouvert à tous, cet événement convivial a une nouvelle fois rassemblé familles, nouveaux arrivants et curieux autour d'une même ambition : trouver l'activité qui leur correspond.



Allonnes s'amuse : un moment de convivialité chaque mardi

Lancé en 2025 par le CCAS de la commune, en partenariat avec Vivado, Allonnes s'amuse est devenu un rendez-vous hebdomadaire très apprécié.

Chaque mardi, près de 35 participants se retrouvent pour partager un après-midi convivial mêlant détente, jeux, échanges et bonne humeur.

Ouvert à toutes les personnes de 65 ans ou plus, venant seules ou accompagnées, Allonnes s'amuse offre un véritable espace de rencontres et de partage.

Cette animation contribue à maintenir un lien social essentiel, en proposant un cadre chaleureux propice aux discussions et aux nouvelles interactions.

🌟 Venez jouer, discuter, rire... et partager un bon moment ensemble ! 🎉



Venez seul(e) ou accompagné(e) pour passer un après-midi de détente, de partage, d'échanges et de jeux, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

LES MARDIS DE 14H00 À 17H00

Informations :
AFR VIVADO
☎ 06.35.39.47.31
@ afr.directionvivado@gmail.com



Adhésion annuelle famille : 30€



MAISON DES CLUBS
RUE ARMAND QUENARD
ALLONNES

ON FACILITE LE GESTE DE TRI !



ERREURS FRÉQUENTES

Lors de la collecte du bac jaune "Papiers et Emballages", les agents retrouvent encore trop de :

- Sacs noirs et opaques
- Produits d'hygiène à usage unique
- Mouchoir en papier, essuie-tout, lingettes, nappes en papier

Dans le bac ordures ménagères →

- Objets en plastique
- Appareils électroniques
- Pièces métalliques
- Tuyaux d'arrosage

À la déchèterie →

- Déchets d'activités de soins à risques infectieux

Trouver un point de collecte sur www.dastri.fr



OUTILS CONNECTÉS À VOTRE SERVICE

→ Localisez les points d'apport volontaire près de chez vous, retrouvez les consignes de tri, les horaires des déchèteries, activez les notifications de collecte et faites vos démarches en ligne 24/24h sur notre site Internet ou sur l'appli.



Appli Kyrielle

Kyrielle / Saumur Agglopropreté

201 Boulevard Jean Moulin 49400 SAUMUR

02 41 50 44 67 / accueil@agglopropre49.fr

www.saumur-agglopropre.fr



DÉCHÈTERIES

HORAIRES EN VIGUEUR À PARTIR DE JANVIER 2024

☁ Hiver = mi-septembre → mi-juin
* Été = mi-juin → mi-septembre

SAUMUR

Le Clos Bonnet - 60 rue du Tunnel

- DU LUNDI AU SAMEDI
- ☁ Hiver : 8h30-12h / 13h30-18h
- * Été : 7h30-12h / 13h-16h

S-LAMBERT-DES-LEVÉES

Bellevue - Route du Vieux Vivy

- DU LUNDI AU SAMEDI
- ☁ Hiver : 8h30-12h / 13h30-18h
- * Été : 7h30-12h / 13h-16h
- DIMANCHE
- ☁ Hiver & été : 9h30-12h

MONTREUIL-BELLAY

Champ de Liveau - Les Quints

- MARDI, JEUDI ET SAMEDI
- ☁ Hiver : 9h-12h / 13h30-17h30
- * Été : 8h-12h / 13h-16h

ALLONNES

Rue S'-Jean-des-Bois

- MARDI ET JEUDI
- ☁ Hiver : 9h-12h / 13h30-17h30
- * Été : 8h-12h / 13h-16h
- SAMEDI
- ☁ Hiver : 13h30-17h30
- * Été : 8h-12h

VERNANTES

La Maladrée

- LUNDI ET MERCREDI
- ☁ Hiver : 9h-12h / 13h30-17h30
- * Été : 8h-12h / 13h-16h
- VENDREDI ET SAMEDI
- ☁ Hiver : 9h-12h
- * Été : 8h-12h

LONGUÉ-JUMELLES

Z.I. La Métairie

- DU LUNDI AU SAMEDI
- ☁ Hiver : 9h-12h / 13h30-17h30
- * Été : 8h-12h / 13h-16h

GENNES-VAL-DE-LOIRE

Z.A. des Sabotiers - Route de Doué

- MARDI, JEUDI ET SAMEDI
- ☁ Hiver : 9h-12h / 13h30-17h30
- * Été : 8h-12h / 13h-16h

DOUÉ-EN-ANJOU

Z.I. La Saulaie - Rue des Fougerons

- LUNDI, MERCREDI, VENDREDI ET SAMEDI
- ☁ Hiver : 9h-12h / 13h30-17h30
- * Été : 8h-12h / 13h-16h

IMPORTANT



→ Tout contenant ou contenu non conforme sera refusé.



→ Tout déchet en dehors du bac ne sera pas collecté.



→ Orientez les poignées des bacs côté rue pour faciliter la collecte par les agents.



→ Lavez votre bac régulièrement pour votre hygiène et celle des agents de collecte.

CALENDRIER ! 2026

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS



CK

RETROUVEZ LES DÉCHETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS DANS L'APPLI KYRIELLE !

CONSIGNES DE TRI

PAPERS ET EMBALLAGES

...En vrac ou en sacs obligatoirement transparents dans votre bac

→ Journaux, magazines et publicités

→ Courriers, feuilles et enveloppes

→ Livres et cahiers

→ Annuaires et catalogues

→ Tous les emballages et briques en carton

→ Tous les emballages en plastique

→ Tous les emballages transparents dans votre bac



EN VRAC



COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE



COLLECTE EN PORTE-À-PORTE EN BAC



DÉCHÈTERIE



COMPOSTEUR ou JOLIES BORMES DÉCHETS ALIMENTAIRES



→ Épluchures, reste de repas



GROS CARTONS

→ Cartons pliés



DÉCHÈTERIE



COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE



COLLECTE EN PORTE-À-PORTE EN BAC



DÉCHÈTERIE



→ Déchets résiduels non recyclables, non réemployables

VERRE

→ Bouteilles et pots

→ Flacons

→ Déchets alimentaires

→ Épluchures, reste de repas

→ Cartons pliés

→ Déchets résiduels non recyclables, non réemployables

→ Journaux, magazines et publicités

→ Courriers, feuilles et enveloppes

→ Livres et cahiers

→ Annuaires et catalogues

→ Tous les emballages et briques en carton

→ Tous les emballages en plastique

→ Tous les emballages transparents dans votre bac

→ Épluchures, reste de repas

→ Cartons pliés

→ Déchets résiduels non recyclables, non réemployables

→ Bouteilles et pots

→ Flacons

→ Déchets alimentaires

→ Épluchures, reste de repas

→ Cartons pliés

→ Déchets résiduels non recyclables, non réemployables

→ Journaux, magazines et publicités

→ Courriers, feuilles et enveloppes

→ Livres et cahiers

→ Annuaires et catalogues

→ Tous les emballages et briques en carton

→ Tous les emballages en plastique

→ Tous les emballages transparents dans votre bac

→ Épluchures, reste de repas

→ Cartons pliés

→ Déchets résiduels non recyclables, non réemployables

JANVIER

A

B

Samedi 3

Vendredi 9

Vendredi 16

Vendredi 23

Vendredi 30

FÉVRIER

A

B

Vendredi 6

Vendredi 13

Vendredi 20

Vendredi 27

MARS

A

B

Vendredi 6

Vendredi 13

Vendredi 20

Vendredi 27

AVRIL

A

B

Vendredi 3

Samedi 11

Vendredi 17

Vendredi 24

MAI

A

B

Samedi 2

Samedi 9

Samedi 16

Vendredi 22

Samedi 30

JUIN

A

B

Vendredi 5

Vendredi 12

Vendredi 19

Vendredi 26

JUILLET

A

B

Vendredi 3

Vendredi 10

Samedi 18

Vendredi 24

Vendredi 31

AOÛT

A

B

Vendredi 7

Vendredi 14

Vendredi 21

Vendredi 28

SEPTEMBRE

A

B

Vendredi 4

Vendredi 11

Vendredi 18

Vendredi 25

OCTOBRE

A

B

Vendredi 2

Vendredi 9

Vendredi 16

Vendredi 23

Vendredi 30

NOVEMBRE

A

B

Vendredi 6

Samedi 14

Vendredi 20

Vendredi 27

DÉCEMBRE

A

B

Vendredi 4

Vendredi 11

Vendredi 18

Samedi 26

1 Vous habitez...
 ALNONNES | LOURESSE-ROCHEMENIER
 VILLEBERNIER
 ARTANNES-SUR-THOUET | BRAIN-SUR-ALLONNES
 CIZAY-LA-MADELEINE | LE COUDRAY-MACOUARD
 COURCHAMPS | MONTFORT | S'-MACAIRE-DU-BOIS
 VARENNES-SUR-LOIRE | LES VERCHERS-SUR-LAYON

2 Votre jour de collecte de collecte est le VENDREDI

Grâce à la couleur figurant sur le calendrier, sortez le bac adéquat la veille au soir et rentrez-le une fois la collecte réalisée.

Emballages recyclables **ou** Ordures ménagères

3 Votre type de collecte

Grâce à la couleur figurant sur le calendrier, sortez le bac adéquat la veille au soir et rentrez-le une fois la collecte réalisée.

4 Jour férié = collecte reportée

Toutes les collectes sont décalées d'une journée à partir du jour férié et cela jusqu'au samedi. Ces reports de collecte sont notés en bleu dans le calendrier.